

Financement a posteriori des études en masso kinésithérapie : Principe Général

Domaine FAQ: Kine

Catégories : Formation Santé et Social

<u>Diplômé(e)</u> d'un institut normand, je pars m'installer dans ma région natale. Je ne suis pas sûr(e) de revenir exercer en Normandie d'ici 4 ans. Y a-t-il un intérêt à faire une demande de subvention ?

Diplômé(e) d'un institut normand, mon projet professionnel est tout tracé : je m'installe avec un collaborateur dans une zone très dotée, a priori pour plusieurs années. Y a-t-il un intérêt à faire une demande de subvention ?

Où puis-je trouver le zonage officiel de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ?

Retour à la FAQ